

ACP
GALLIA
Avenue Louise 513
1050 Bruxelles
N° BCE : **0844.733.705**



Syndic Pole Concept S.A.
Ave Paul Hymans 105 Bte 11
BE 1200 Bruxelles
N° BCE : **0445.652.840**
IPI : **102.895**

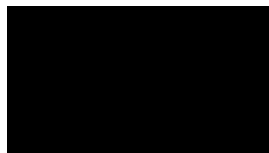
Date document : 01/02/2023

Lot : 8G ARR

Propriétaire :

Date d'échéance : 28/02/2023

Facture n° 1680



Décompte de copropriété du 01/10/2022 au 31/12/2022

Compte	Ind. / Total	A Répartir	Réparti
<u>A CHARGE DES OCCUPANTS</u>			594.77
0009 Frais de gérance	27 / 1000	2 661.32 =	71.86
0019 Frais ascenseur	8 / 144	632.91 =	35.16
0039 Frais chauffage/eau	27 / 1000	12 131.41 =	327.55
0059 Frais entretien	27 / 1000	5 933.46 =	160.20
<u>A CHARGE DES PROPRIETAIRES</u>			1.40
0069 FRAIS PROPRIETAIRES	27 / 1000	51.90 =	1.40

Total de la facture : 596.17 €

Instructions de paiement

A payer avant le 28/02/2023 **596.17 €**

GALLIA

Iban : BE70 6300 1182 0925

Bic : BBRU BE BB

Communication : +++000/0013/51936+++

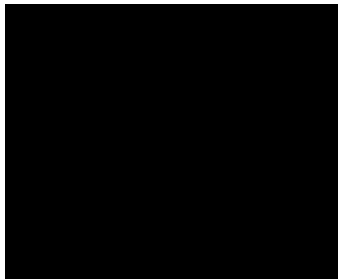
ACP
GALLIA
Avenue Louise 513
1050 Bruxelles
N° BCE : **0844.733.705**



Syndic Pole Concept S.A.
Ave Paul Hymans 105 Bte 11
BE 1200 Bruxelles
N° BCE : **0445.652.840**
IPI : **102.895**

Propriétaire : 0000013519

Réf. du lot : 8G ARR



Bruxelles, le 01/02/2023

Décompte de copropriété du 01/10/2022 au 31/12/2022

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.

Lorsque votre facture mentionne un ancien solde, le montant du virement est calculé en tenant compte de celui-ci de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété. Si votre compte s'avère créateur, c'est à dire que le virement ne reprend aucun montant à payer, et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30**, en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.

Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** les informations reprises sur le bulletin de virement, au verso de la présente, et ce, **avant** la date d'échéance mentionnée ci-dessus.

En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour plus d'informations sur votre immeuble et votre compte personnel, consultez notre site
[http : //www.poleconceptsa.be](http://www.poleconceptsa.be) et sélectionnez « Accès à votre Ecoweb »

Votre login : 0000013519
Votre mot de passe : 51936